



Compte rendu de la séance du jeudi 17 mai 2018

Présents : Bernard BOLORONUS, Jean BUEB, Olivier EGGENSPIELER, Rachel BOSSWINGEL, Céline KLEIN, Sylvie NATIVEL, Yannick PANDIN

Absents : Laurent WIEST

Excusés : François JACQUOT, Guillaume VIRON

Procuration : David FINK par Sylvie NATIVEL

Secrétaire(s) de la séance : Jean BUEB

Ordre du jour:

1. clôture du budget M49 assainissement
2. avenant au marché ; modification du PLU
3. décision modificative
4. règlement de la garderie communale
5. déclaration d'intention d'aliéner
 1. 28 rue Thiébault Walter
6. divers

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 06 avril 2018 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (2018_05_01)

M. le maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe assainissement a été ouvert pour gérer les dépenses et recettes concernant l'assainissement collectif du village.

Compte tenu de la reprise de la compétence assainissement collectif par la Communauté de communes Sud Alsace Largue depuis le 1er janvier 2018, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Le compte administratif 2017 ainsi que le compte de gestion 2017 dressé par le comptable public ont été votés le 06 avril 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er}: ACCEPTE la clôture du budget annexe « assainissement »;

Article 2: DIT que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA.



AVENANT - MODIFICATION DU PLU (2018 05 02)

Suite au remaniement cadastral opéré sur la commune, le cabinet Ruez et associés, chargé de la révision du PLU doit intégrer les plans mis à jour en 2017 ce qui occasionne un surcoût de 1 925,00 € soit 2 310,00 € TTC.

Il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2400.00	
2315 - 12	Installat°, matériel et outillage techni	-2400.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve cette décision modificative.

DECISION MODIFICATIVE - BP COMMUNE (2018 05 03)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21318 - 11	Autres bâtiments publics	178576.72	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		178576.72
TOTAL :		178576.72	178576.72
TOTAL :		178576.72	178576.72

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

REGLEMENT ET TARIFICATION - GARDERIE COMMUNALE (2018 05 04)

Monsieur le Maire rappelle le projet de garderie communale.

Il s'agit d'accueillir les enfants scolarisés à Ballersdorf après la classe jusqu'à 18h30 dans les locaux de l'école.



Lecture du règlement de la garderie est faite.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le règlement de la garderie communale ci-annexé et décide de fixer le tarif de garde à 6,50 euros par enfant et par jour.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (2018 05 05)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner relative au projet de vente suivant :

- Vente d'un bien appartenant à MM Patrice, Gilbert et Isabelle WAMSTER, surface 10.01 ares, 28 rue Thiébault Walter.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ce projet de vente.

DIVERS

- diverses dégradations ont été constatées à l'école notamment des impacts dans les vitres. M. le Maire va se renseigner concernant la vidéosurveillance.
- réhabilitation du foyer communal : faire une réunion avec M. KOCH pour présenter l'avant projet.
- notre dossier de demande de subvention concernant l'étude et les travaux de la zone de captage est complet. Il va être instruit.
- réfection de la chaussée rue du Ruisseau et rue de Fulleren à partir du 22 mai
- accord de subvention obtenu pour la végétalisation du cimetière et l'achat du porte outils.
- M. Jean BUEB propose de choisir l'eau potable pour thème des journées du Patrimoine. Organisation de la visite des réservoirs et de la zone de captage le samedi 15 septembre.
- Mme Céline KLEIN propose d'installer des tables de pique-nique aux alentours du village (chappelle, Hasenberg...)

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 20h55.

Délibéré en séance, les jours et an susdits